



Le CPIE Forêt de Brocéliande recrute :

Des animateurs.trices en séjours de vacances

En CEE – Contrat Engagement Educatif

Contexte :

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Forêt de Brocéliande est une association qui mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous publics (scolaires, population locale, professionnels de l'Education à l'Environnement...). Cet été, elle organise des séjours de vacances « en dur » au sein de son centre d'hébergement et des camps pour les jeunes de 6 à 13 ans au camping de Concoret.

Chaque semaine, une thématique ! Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du CPIE : <https://www.cpie-broceliande.fr/cpie/projet/201470/Sejours-de-vacances>

En collaboration avec le/la directeur/trice du séjour et les animateurs constituant l'équipe d'encadrement, vous serez amené à :

- Participer aux réunions de préparation, de suivi et de bilan ;
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif ;
- Concevoir les projets d'animation ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets ;
- Être garant de la sécurité physique, affective et morale des publics accueillis ;
- Communiquer auprès des familles, des enfants, de l'équipe d'animation.

Compétences requises :

- BA FD, BA FA complet (être majeur)
- Expériences en animation, thèmes grands jeux et vie de camp, fortement appréciées
- Intérêt pour le patrimoine naturel et culturel de la région apprécié

Conditions de travail :

Contrat de travail : Contrat d'Engagement Educatif (CEE) défini aux articles L432-1, 1.432-6 et 0.432-1 à 0.432-9 du Code de l'action sociale et des familles.

Durée de travail :

Pour les séjours avec hébergement et les camps : du lundi (arrivée des enfants le lundi matin) au samedi en fin d'après-midi après le départ des enfants, le bilan et le rangement du centre et/ou du camp.

3j de préparation sont aussi à prévoir du 1^{er} au 3 juillet 2026 (présence obligatoire), rémunérés en CEE.

Rémunération : 51,86€ par jour + 10% de congés payés

Les frais de déplacements ne sont pas pris en charge.

 **Infos pratiques :**

 **Dates de séjours possibles :** 6 juillet au 1er août 2026. Les séjours durent 6 jours.

Vous avez la possibilité de postuler à plusieurs séjours

 **Type de contrat :** CEE (Contrat d'Engagement Éducatif)

 **Horaires :** Du lundi matin au samedi en fin d'après-midi.

 **Des questions ?** Contacte nous par mail aurelie.tanguy@cpie-broceliande.fr ou par téléphone au 02 97 22 74 62

Merci de respecter le format suivant : NOM Prénom_LM et NOM Prénom_CV